



## 20. Le jardin sans entretien



### **Contexte :**

*Comment faire évoluer l'écosystème de l'espace vert pour qu'il devienne progressivement moins gourmand en travaux ? Comprendre le jardin, c'est déjà décrypter les conditions de développement des végétaux pour répondre aux clients qui recherchent souvent un jardin sans entretien...*

### **Objectifs de la formation :**

- Identifier les zones du jardin en fonction de l'entretien
- Faire évoluer l'écosystème en fonction du biotope
- Identifier les nouvelles variétés et faire des choix en fonction de l'environnement
- Les méthodes alternatives dans l'entretien des infrastructures
- Mesurer l'impact économique à court et moyen termes

### **Public concerné :**

Salariés et chefs d'entreprise du paysage

### **Prérequis des participants :**

Aucun

### **Contenu :**

- Espaces humides, espaces secs, espaces au vent, espaces ombragés : les indicateurs
- Les plantes et leurs caractéristiques d'entretien
- Les méthodes d'identification des végétaux et de désherbage sélectif
- Les coûts de revient de l'évolution du jardin vers moins d'entretien

### **Moyens pédagogiques :**

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des diaporamas, des retours d'expériences et des analyses d'exemples concrets et reconnus.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

### **Mode de validation des acquis :**

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenante :**

Isabelle MENNECHET – Formatrice CFPPA

**Responsable de la formation :**

Isabelle MENNECHET – Formatrice CFPPA

**Durée**14 heures  
2 jours consécutifs**Dates**

14 et 15 novembre 2018

**Lieu**

Rouffach

	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
Tarifs 2018	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>147 € / jour</b>

\*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

\*\*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, **complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com) ou sur notre site : [www.cfppa-rouffach.fr](http://www.cfppa-rouffach.fr)).**